

## ANNEXE 1

# Élections professionnelles 2026

## Commission paritaire d'établissement de Toulouse INP

### 3 au 10 décembre 2026

#### SIÈGES À POURVOIR ET RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR REPRÉSENTATION HOMME-FEMME

Conformément à l'article 12 du décret n°99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur, chaque liste de candidats comprend autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, pour une catégorie donnée.

Lorsque l'application de ces dispositions n'aboutit pas à un nombre entier de candidats à désigner pour chacun des deux sexes, l'organisation syndicale procède indifféremment à l'arrondi à l'entier inférieur ou supérieur.

#### Arrêté de la Présidente de Toulouse INP du 3 avril 2026

En application de l'article 3 du décret du 6 avril 1999 susvisé, la composition et les parts respectives de femmes et d'hommes composant les effectifs pris en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour le renouvellement de la commission paritaire d'établissement de Toulouse INP sont fixées conformément aux tableaux ci-après :

#### 1<sup>er</sup> groupe : Corps de la filière ITRF

Catégorie	Corps	Nombre de représentants du personnel	Femmes	Hommes	Nbre de candidats par liste	Femmes	Hommes	Soit par liste		Ou par liste	
			%	%		F	H	F	H		
A	IGR, IGE, ASI	2 titulaires + 2 suppléants	49,48%	51,55%	4	1,98	2,06	1	3	2	2
B	TECH	2 titulaires + 2 suppléants	61,96%	43,48%	4	2,48	1,74	2	2	3	1
C	ADT	2 titulaires + 2 suppléants	67,39%	34,78%	4	2,70	1,39	2	2	3	1

#### 2<sup>ème</sup> groupe : Corps de la filière AENES

Catégorie	Corps	Nombre de représentants du personnel	Femmes	Hommes	Nbre de candidats par liste	Femmes	Hommes	Soit par liste		Ou par liste	
			%	%		F	H	F	H		
A	AAE	1 titulaire + 1 suppléant	83,33%	16,67%	2	1,67	0,33	1	1	2	0
B	SAENES	1 titulaire + 1 suppléant	88,89%	11,11%	2	1,78	0,22	1	1	2	0
C	ADJAENES	1 titulaire + 1 suppléant	90,91%	9,09%	2	1,82	0,18	1	1	2	0

#### 3<sup>ème</sup> groupe : Corps de la filière BIBLIOTHÈQUE

Catégorie	Corps	Nombre de représentants du personnel	Femmes	Hommes	Nbre de candidats	Femmes	Hommes	Soit par liste	
			%	%		F	H		
A	Conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques, bibliothécaires	1 titulaire + 1 suppléant	100,00%	0,00%	2	2,00	0,00	2	0
B	Bibliothécaires assistants spécialisés, (BIBAS)	1 titulaire + 1 suppléant	100,00%	0,00%	2	2,00	0,00	2	0
C	Magasiniers								